
RAPPORT ANNUEL 2018

«Le profil de l’Eglise n’est pas défini d’en haut. Il ne se résume pas à un concept pastoral. C’est une attitude face à la vie qui doit transparaître aussi dans l’action quotidienne de ses membres. Il s’agit là d’une responsabilité que nous sommes appelés à partager non seulement à cause des impôts ecclésiastiques que gèrent les autorités de droit public ecclésiastique, mais parce que ’Ensemble, on va plus loin. Pour l’Eglise. Pour la société’, comme l’affirme le slogan de la Conférence centrale.»

Propos du président de la Conférence centrale, Luc Humbel, prononcés lors du RKZ Focus du 10 septembre 2018

Introduction

L'événement le plus marquant qu'a vécu l'Eglise catholique en Suisse en 2018 aura été incontestablement la visite du pape à Genève en date du 21 juin. Mais un simple coup d'œil jeté sur le calendrier des séances des organismes de la Conférence centrale et sur leurs ordres du jour respectifs suffit à rappeler les innombrables autres sujets qui ont occupé les esprits. Ils vont de la révision de la loi sur l'asile à la coordination entre les décisions pastorales et celles de nature financière dans le système dualiste, en passant par la hausse des contributions des membres, le CCEE, le monitoring financier, les indemnités allouées à titre de réparation morale aux victimes d'abus sexuel, la problématique de l'asile dans les églises, la pastorale des migrants, les rapports entre la religion et la politique, et, enfin, l'aumônerie hospitalière.

La visite du pape sous le signe de l'œcuménisme

Le Souverain Pontife s'est rendu à Genève pour une journée afin de participer à la célébration du 70^e anniversaire de la fondation du Conseil œcuménique des Eglises (COE). Après avoir pris part à ces solennités, il a présidé dans la soirée une eucharistie dans les locaux de Palexpo, cela en qu'hôte du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, lequel a assuré l'organisation de la rencontre. Le pape a axé son homélie sur le Notre Père en se concentrant sur trois «P»: Père – Pain – Pardon.

L'organisation et le financement de cette visite annoncée à court terme ont placé les responsables devant de grands défis. Les inquiétudes éprouvées au départ se sont révélées finalement infondées: le service religieux s'est déroulé sans encombre et les comptes ont débouché sur un résultat quasi équilibré grâce aux dons généreux reçus et à un important travail bénévole.

Les membres de la Conférence centrale ont versé des contributions extraordinaires à hauteur de quelque CHF 300'000.- Parallèlement, la Conférence centrale a récolté pour plus de CHF 100'000.- de dons versés par des communes ecclésiastiques et des paroisses de toute la Suisse. A ces sommes s'est ajoutée une promesse de couverture de déficit de CHF 250'000.- qui, heureusement, n'a pas dû être honorée.

«Demander le pain quotidien c'est dire aussi: 'Père, aide-moi à avoir une vie plus simple'. La vie est devenue si compliquée. Je voudrais dire qu'aujourd'hui, pour beaucoup elle est comme 'droguée': on court du matin au soir, parmi mille appels et messages, incapables de s'arrêter devant les visages, immergés dans une complexité qui rend fragiles et dans une rapidité qui alimente l'anxiété. Un choix de vie sobre, libre des boulets superflus, s'impose. Un choix à contre-courant. ...»

Pape François, homélie prononcée le 21 juin 2018 à Genève

Assemblées plénières

Les trois assemblées plénières annuelles, dont la tenue a lieu systématiquement en mars, en juin et à fin novembre, structurent et marquent le travail de la Conférence centrale. Elles se déroulent toujours un vendredi et un samedi. Et comme ses vingt-cinq membres y envoient chacun deux délégués, les réunions comptent cinquante participants avec droit de vote. A ces derniers viennent s'ajouter deux représentants de l'Eglise cantonale schwyzoise au bénéfice d'un statut d'hôtes. Parallèlement aux affaires statutaires récurrentes, le programme de la soirée du vendredi inclut à chaque fois un sujet de réflexion.

«En des temps où la médecine redécouvre la valeur de la religion et de la spiritualité, les Eglises sont confrontées à un défi: former des aumôniers d'hôpitaux aptes à assumer leur tâche avec compétence dans un univers où de multiples professions sont appelées à interagir.»

Propos de Marie-Denise Schaller, ancien médecin-chef des soins intensifs au Centre hospitalier universitaire vaudois à Lausanne (CHUV), prononcés devant l'assemblée plénière de la Conférence centrale du 16 mars 2018

Aumônerie hospitalière – la dimension spirituelle dans le domaine de la santé répond à une demande

L'assemblée plénière de mars, réunie à Schaffhouse, a mis l'accent sur l'aumônerie hospitalière, laquelle est confrontée à la complexité croissante du monde de la santé. L'accompagnement des personnes touchées par la maladie et la souffrance est une mission essentielle des Eglises. Par ailleurs, lorsque l'on évalue en quoi la religion

et les Eglises ont du poids pour la collectivité, l'aumônerie hospitalière est souvent citée en premier. Ce besoin de «Spiritual Care», reconnu tant par la société que par le monde médical, offre aux institutions ecclésiastiques une chance de se profiler dans ce domaine. Toutefois, leur action au sein d'établissements hautement spécialisés et généralement laïques présuppose un niveau de professionnalisme élevé. Celui-ci requiert de redoubler d'efforts au niveau du recrutement des collaborateurs pastoraux ainsi que de leur formation de base et de leur formation continue. C'est à cette condition que l'on évitera que les Eglises se retrouvent exclues du Spiritual Care. Un sujet qui restera à l'ordre du jour de la Conférence centrale dans le contexte du cofinancement des tâches pastorales.

«A chacun de jouer sa partition»

L'assemblée plénière de juin a été marquée à la fois par la visite du pape à Genève intervenue la veille et un match de Coupe du monde de football livré par l'équipe suisse la soirée du vendredi. Parmi les sujets de fond sur lesquels les délégués rassemblés à Arlesheim (BL) ont été invités à débattre a figuré en première ligne l'adoption de recommandations pour la coexistence entre autorités de droit public ecclésiastique et responsables pastoraux dans le système dualiste. Elles doivent contribuer à ce que les décisions des deux parties soient coordonnées et prennent en compte leurs rôles et compétences respectifs. Le titre «A chacun de jouer sa partition» est emprunté au monde de la musique: un orchestre ou un chœur est harmonieux lorsqu'on interprète sa propre mélodie tout en écoutant les autres.

«Non seulement des théologiens au bénéfice d'une formation complète, mais encore des professionnels des soins ayant suivi une formation théologique succincte pourraient assister, en qualité de représentants officiels de l'Eglise, des personnes en quête de consolation et de soutien moral.»

Propos de Simon Peng-Keller, professeur de Spiritual Care, prononcés devant l'assemblée

«L'Eglise a pour mission de témoigner de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui en paroles et en actes. Aussi, afin de garantir que les fonds soient affectés conformément à ce but canonique, il convient, lors de la prise de décisions financières – notamment celles de grande portée –, de se demander systématiquement si la manière d'attribuer les fonds aide à l'accomplissement crédible de cette mission de l'Eglise.»

«A chacun de jouer sa partition», recommandation n° 4

Etat et religion

Deux oratrices se sont exprimées lors de l'assemblée plénière de fin novembre. Il s'agissait de la conseillère d'Etat zurichoise Jacqueline Fehr et d'Esther Maurer, vice-directrice du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), laquelle a expliqué les répercussions de la révision de la loi sur l'asile sur les services d'aumônerie et de conseil juridique assurés actuellement dans les centres de requérants de la Confédération. Or, il apparaît que cet engagement des Eglises conservera toute sa pertinence malgré l'accélération des procédures.

La conseillère d'Etat zurichoise en charge des affaires religieuses Jacqueline Fehr a donné quant à elle un exposé sur les rapports entre l'Etat et la religion. Se référant à la directive en la matière adoptée par le gouvernement zurichois, elle a souligné que les convictions religieuses constituaient un fondement important de la vie de la collectivité. Elle a également rendu hommage à l'apport des Eglises à la cohésion sociale. Concernant le système dualiste en vigueur au sein de l'Eglise catholique, la magistrate a affirmé apprécier son existence parce qu'il contribue pour beaucoup à l'ancrage de cette institution dans notre société. Parallèlement, elle a invité l'auditoire à ne pas esquiver plus longtemps le débat sur l'égalité des sexes au sein de l'Eglise. Lors de la discussion qui a suivi, Jacqueline Fehr a répondu à la question de l'attente principale nourrie par les pouvoirs publics à l'endroit des communautés religieuses reconnues en formant le vœu qu'elles mettent tout en œuvre pour que s'instaure un dialogue de qualité entre l'Etat et les communautés religieuses non reconnues.

«Les Eglises ont certes des aspirations et intérêts qui leur sont propres. Toutefois, elles nourrissent également des préoccupations à l'endroit de tout un chacun et de la vie en collectivité. Elles défendent des valeurs telles que le respect, l'assistance aux plus fragiles ou la tolérance. Je ne connais aucun acteur social qui le fasse à cette échelle.»

Propos de la conseillère d'Etat zurichoise Jacqueline Fehr prononcés devant l'assemblée plénière de la Conférence centrale du 30 novembre 2018

« Nous sommes inquiets »

Malgré la lance rompue par la conseillère d'Etat zurichoise en faveur des Eglises, le communiqué de presse relatif à la dernière assemblée plénière de la Conférence centrale de l'année 2018 a été diffusé sous le titre «Nous sommes inquiets». La phrase faisait référence aux premiers mots d'une déclaration solennelle prononcée en ouverture de la réunion par Luc Humbel, le président de la Conférence centrale. Ses sujets de préoccupation sont de deux ordres: l'ampleur du phénomène des abus sexuels au cours des dernières dé-

«J'invite nos évêques à se comporter en éclaireurs sur le sujet important de la place des femmes dans l'Eglise.»

Déclaration du président de la Conférence centrale Luc Humbel prononcée en ouverture de l'assemblée plénière du 1^{er} décembre 2018

cennies et l'annonce de la sortie de l'Eglise de six personnalités féminines catholiques engagées de notre pays. Il a tenu à souligner à propos de ces personnes que son souci était sans lien avec leur notoriété, mais bien le fait leur décision de quitter l'Eglise ne résultait pas d'un sentiment d'éloignement vis-à-vis de l'institution ou de considérations financières. Au contraire, il

s'agit de femmes fondamentalement attachées à l'Eglise et qui en défendent les valeurs avec ardeur, en particulier l'aide aux démunis.

Pour Luc Humbel, la volonté des évêques de discuter et de rencontrer les six femmes concernées est louable, mais ne suffit pas. Car nombreux sont les fidèles qui récriminent à propos de la manière dont la hiérarchie ecclésiale traite les questions de la position et du rôle des femmes dans l'Eglise. Il manque une reconnaissance de l'égalité entre les sexes et du droit des femmes à participer à la discussion, à l'action et aux décisions à tous les niveaux de l'institution. Et le président de la Conférence centrale de conclure: «Le temps est venu de nous engager courageusement sur la voie d'un aggiornamento.»

Donner ensemble forme à l'Eglise catholique dans un contexte de diversité culturelle et linguistique

En 2017 déjà, la Conférence centrale et la Conférence des évêques ont décidé d'élaborer conjointement un Concept global de pastorale des migrants. D'un côté, ce projet devait tenir compte de deux facteurs: l'importance considérable qu'est appelée à revêtir la coexistence de fidèles indigènes et immigrés pour l'Eglise de demain, et les chances offertes par cette situation. D'un autre côté, les divers acteurs concernés, notamment les organisations ecclésiastiques cantonales et la Conférence centrale, ont besoin de bases de décision pour réaménager les structures et le financement de la pastorale des migrants. En effet, l'idée selon laquelle chaque communauté linguistique doit avoir «sa mission» n'est pas seulement irréaliste. Pire, elle risque de dresser des barrières entre catholiques d'origines diverses plutôt que de les inciter à vivre ensemble et à échanger.

«Un bon tiers des catholiques vivant dans notre pays sont des personnes issues de la migration. Leur bagage linguistique et culturel, mais aussi leurs traditions constituent un trésor pour la vie de l'Eglise catholique en Suisse et qui l'ouvre à la nouveauté.»

+Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, membre de la CES responsable de la pastorale des migrants

Des attentes et visions divergentes à l'endroit de la procédure à suivre ont ralenti la progression de ce projet ambitieux. Néanmoins, on dispose depuis 2018 d'un état des lieux offrant un bon reflet de la situation. S'il met en évidence les efforts importants consentis par de nombreuses corporations ecclésiastiques cantonales en matière d'organisation et de financement de la pastorale des migrants, il révèle aussi un fort besoin de pilotage pastoral à l'échelon diocésain et national. Mais c'est encore au niveau local que les résultats de l'enquête font apparaître le principal besoin de changement, à savoir le développement de liens de coexistence entre missions et paroisses/unités pastorales.

A l'issue de l'exercice, les représentants respectifs de la Conférence des évêques et de la Conférence centrale engagés dans le projet sont convenus de le poursuivre à bon rythme dans le but de l'achever à fin 2019.

Pénurie de fonds: opter pour des mesures de transformation plutôt que d'expansion

Les préoccupations financières constituent le fil rouge de nombreux dossiers. Après des années de hausses annuelles récurrentes de 3% des contributions dues à la Conférence centrale, nombre d'organisations ecclésiastiques cantonales attendent de cette dernière qu'elle fasse montre de réserve à l'endroit de nouvelles augmentations. Aussi faut-il envisager autant que faire se peut de compenser les sommes supplémentaires allouées pour des tâches prioritaires par une diminution des dépenses dans d'autres domaines.

Les questions de la répartition équitable des charges et des évolutions qui se produisent à l'échelon du financement ecclésial restent des sujets sensibles. Aussi, la décision a été prise d'examiner les possibilités d'améliorer la clé de répartition et de mettre au point un monitoring financier, cela avec l'aide d'experts extérieurs. L'objectif visé est de disposer à moindre coût de chiffres comparables sur les tendances qui se dessinent en matière de finances ecclésiales. Cette démarche a aussi pour toile de fond le fait que les organisations ecclésiastiques cantonales – surtout celles de petite taille et aux ressources matérielles précaires – ont de plus en plus de mal à couvrir leurs charges. Parallèlement, plusieurs corporations cantonales jouissant d'une situation confortable craignent que la réforme de l'imposition des entreprises entraîne une baisse de leurs ressources. Face à ces données, le risque existe que les organisations ecclésiastiques cantonales ne versant pas l'entier de leur dû à la Conférence centrale se multiplie. Tous ces facteurs pourraient mettre sérieusement en danger la solidarité financière indispensable au niveau suisse.

Matériellement parlant, la Conférence centrale est confrontée à des défis. Il s'agit tout d'abord de ceux que lui lance le cofinancement des tâches pastorales accomplies à l'échelon de la Suisse et des régions linguistiques et dont elle assume la responsabilité conjointement avec la Conférence des évêques. Les CHF 8,75 millions que cet engagement signifie absorbent l'essentiel de son budget. Or, les organismes responsables de la répartition de cette manne, même s'ils ont déjà une longue expérience de la gestion de ressources limitées, ne pourront probablement plus éviter des mesures drastiques allant au-delà de la simple réduction de subsides.

«Si l'on distribue des recettes fiscales, on doit savoir à qui et à quoi l'argent sera affecté. C'est la raison pour laquelle nous discutons des questions de fond. Notre but est de permettre la vie ecclésiale.»

Propos de Franziska Driessen-Reding, présidente du conseil synodal zurichois et déléguée à la Conférence centrale, publiés dans le TagesAnzeiger du 17 décembre 2018

De son côté, la Conférence des évêques suisses a annoncé un besoin de fonds sensiblement plus élevé. Ainsi, les sommes budgétisées pour 2019 au titre des charges de son secrétariat général ont augmenté de CHF 300'000.- pour atteindre CHF 2,7 millions. Par ailleurs, la Conférence centrale a décidé, pour répondre à un désir exprimé par la CES, d'allouer au secrétariat du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE) un subside annuel supplémentaire de CHF 80'000.- Enfin, si l'on considère les frais représentés par la réalimentation du Fonds d'indemnisation en faveur des victimes d'abus sexuels commis dans le contexte ecclésial et aujourd'hui prescrits, c'est une dépense supplémentaire annuelle de plus de CHF 500'000.- qui est à prévoir. Pour la Conférence centrale, l'ensemble de ces nouveaux coûts correspondra à une hausse de 4% de son budget qui s'élève actuellement à CHF 12,7 millions. Et l'on ne disposera pas pour autant de moyens financiers plus étendus à allouer aux tâches pastorales.

Schwyz: obstacles sur la voie d'une adhésion de l'Eglise cantonale à la Conférence centrale

La décision clairement majoritaire arrêtée le 25 mai 2018 par le parlement de l'Eglise cantonale schwyzoise en faveur d'une adhésion de cette dernière à la Conférence centrale a été accueillie comme le signal d'une volonté de faire montre de plus de solidarité confédérale en matière ecclésiale. Toutefois, quelques communes ecclésiastiques ont demandé que cette décision soit soumise au référendum. Néanmoins, à la suite du retrait de la demande de référendum déposée par l'une d'elles, l'exécutif de l'Eglise cantonale a été amené à renoncer à l'organisation d'un scrutin référendaire. Or, cette dernière décision a fait l'objet d'un recours dont l'issue était encore pendante à fin 2018. Dès lors, on ignore à ce jour si les catholiques schwyzois seront appelés aux urnes pour se prononcer sur le rattachement de la corporation ecclésiastique cantonale à la Conférence centrale ou si la décision d'adhésion du 25 mai de l'organe législatif entrera en force.

Dialogue avec les membres et profil plus net

L'environnement difficile dans lequel la Conférence centrale assure ses prestations exige un effort de communication accru de sa part. Celle-ci repose sur quatre piliers:

1. Communication d'organisation à l'aide du site Internet, d'une large diffusion de la Newsletter et d'un dépliant dans le but de montrer en des termes percutants et parlants en quoi consistent les prestations de la Conférence centrale et ses objectifs. S'y ajoutent la diffusion à large échelle de rapports circonstanciés sur ses assemblées plénières et ses prises de position dans les médias ecclésiastiques et, ponctuellement aussi, dans la grande presse.

«La Conférence centrale aborde des sujets actuels, fournit des bases de discussion et promeut un dialogue entre les divers acteurs dans le but de faire progresser la réflexion sur ces thèmes.»

2. Dialogue intense mené par la Conférence centrale avec les cercles importants auxquels elle s'adresse.

Elle le fait au travers d'une participation à des organismes mixtes (dont le Conseil de coopération où elle siège avec la Conférence des évêques suisses) et également à des commissions spécialisées dédiées à des domaines spécifiques, tel le droit public ecclésiastique. Enfin, elle envoie des représentants dans d'autres organisations comme Caritas Suisse.

Identité de la Conférence centrale selon son concept de communication de 2014

3. Entretien de liens et d'échanges réguliers avec les exécutifs et législatifs des organisations ecclésiastiques cantonales, avec les membres des directions diocésaines ainsi qu'avec les représentants des institutions cofinancées, cela notamment à l'occasion du RKZ Focus que la Conférence centrale met sur pied annuellement.

4. Présence accrue et profil plus marqué dans des domaines politiques et sociétaux, en particulier au travers de l'engagement de la Conférence centrale au sein du Forum politique Berne (conjointement avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse/FEPS).

Forum politique Berne: un regard tourné vers la Suisse de demain

L'engagement de la Conférence centrale et de la FEPS au sein de l'association de soutien Forum politique Berne, cela pour une durée limitée au départ à quatre ans, a exigé un travail de fond important. L'activité déployée par les Eglises aux côtés de la Ville et du canton de Berne a pris un tour concret au travers de leur participation active à la réalisation de divers événements et tables rondes consacrés à des sujets d'actualité (envoi de représentants d'œuvres d'entraide, d'associations de jeunesse, de services de presse ecclésiastiques, etc.).



Käfigturm | Polit-Forum Bern
Forum politique Berne
www.polit-forum-bern.ch

Par exemple, les membres de l'association de soutien ont mis sur pied une série de manifestations sur le thème «Pour la Suisse de demain» La question traitée était celle de savoir de quel type d'engagement notre société a besoin, en abordant des sujets tels que le bénévolat, le mécénat, l'engagement politique des jeunes ou le travail non rémunéré dans la quatrième partie de la vie.

Une rencontre sur le thème «La religion dans l'Etat de droit», coorganisée par les Eglises en leur qualité de membres de l'association de soutien, a connu une fréquentation remarquable avec plus de cent personnes. La table ronde, animée par le secrétaire général de la Conférence centrale Daniel Kosch, a réuni des juristes, une représentante des Eglises, un conseiller d'Etat et une spécialiste de l'islam. Ces intervenants ont débattu des tensions que suscitent l'héritage chrétien de la Suisse et la neutralité religieuse à laquelle l'Etat est tenu, cela dans un contexte de distanciation croissante d'avec l'Eglise et de pluralisme religieux montant.

Parallèlement à la collaboration au sein du programme du Forum politique pour l'année en cours, un groupe constitué de représentants des deux Eglises a entamé une réflexion sur la question de l'apport que les Eglises souhaitent fournir à moyen terme à la définition du profil du Forum politique Berne. Dans la mesure où la Ville et le canton de Berne sont de gros contributeurs de l'association de soutien, la FEPS et la Conférence centrale ont décidé d'associer les Eglises nationales bernoises et les paroisses de la ville de Berne des deux confessions à ce travail. A la suggestion des participants à ce groupe, le Forum politique Berne a déjà planifié pour 2020 une exposition et une cycle de manifestations sous le titre provisoire «Religion et démocratie».

Supermarché ou traiteur? Quel profil pour l'Eglise?

Le RKZ Focus 2018, qui s'est déroulé le 10 septembre 2018 au Zentrum Paul Klee à Berne, était la seconde édition de cette manifestation organisée par la Conférence centrale. Plus de 90 personnes y ont pris part. Les sujets abordés ont porté essentiellement sur deux questions, à savoir, d'une part, le rapport entre profil et diversité et, d'autre part, la manière dont l'Eglise, face à un éventail très large d'offres, parvient non seulement à faire entendre sa voix, mais encore à attirer des individus en son sein et à les inciter à s'engager. Les trois coups de projecteur ci-dessous tout à la fois résumant la rencontre et mettent en évidence des préoccupations fondamentales de la Conférence centrale:

«En tant que grand magasin, nous sommes plus 'interchangeables' que jamais depuis l'émergence du commerce en ligne. Aussi, nous misons sur le contact personnel pour réussir.»

(Ronald Christen, CEO de Loeb AG)

«Ce qui touche véritablement et incite à l'action, c'est à la fois l'authenticité et l'abord sans détour des questions sensibles, même si ces dernières se révèlent douloureuses.»

(Annette Windlin, metteur en scène)

«Les Eglises doivent travailler le lien social, celui qui fait de chacune et chacun un être humain digne de respect et qui lui offre cette reconnaissance indispensable pour vivre dans la dignité. Elle doit aussi lui assurer cette sécurité intérieure que nulle autre institution humaine ne peut donner: la confiance en soi, en l'Autre et dans sa quête d'un dépassement pour le spirituel.»

(René Knüsel, sociologue)

La présidence de la Conférence centrale a adopté ce rapport annuel lors de sa séance du 1^{er} mars 2019.